

Séance du 11 avril 2013

Extrait du recueil des actes
du Conseil d'Administration
de l'UVHC

Objet : Répartition des emplois alloués par l'avenant au contrat d'établissement 2010-2013 pour le développement de la réussite des étudiants en licence

Le Conseil d'Administration de l'UVHC s'est réuni à la Maison des Services à l'Etudiant de l'Université le 11 avril 2013, sur la convocation et sous la présidence de M. Mohamed OURAK, Président de l'Université,

Le quorum étant atteint,

M. le Président propose de répartir les cinq emplois créés au titre de l'avenant au contrat d'établissement 2010-2013 pour le développement de la réussite des étudiants en licence, dans les composantes suivantes :

- *Faculté des sciences et métiers du sport ;*
- *Institut d'administration des entreprises*
- *Faculté de droit, d'économie et de gestion et l'Institut de préparation à l'administration générale ;*
- *Institut universitaire de technologie ;*
- *Institut des sciences et techniques de Valenciennes.*

Ces emplois concernent des postes d'enseignants du second degré.

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ADOPTE LA REPARTITION DES CINQ EMPLOIS POUR DES RECRUTEMENTS D'ENSEIGNANTS DU SECOND DEGRE.

- **18 VOIX POUR**
- **2 VOIX CONTRE**

Fait à Valenciennes, le 15 avril 2013

Le Président du Conseil d'Administration,



Professeur Mohamed OURAK

Date de publication : 23/05/2013